

# COREPS

## Provence-Alpes-Côte d'Azur

"Insertion professionnelle" #1

---

Atelier de travail COREPS du 25 janvier 2022

### PARTICIPANTS

Didier Abadie - ERACM

Melissa Benchalal – DREETS Paca

Françoise Carbonero - Eclat(s) d'été) – Ville de Gap

Olivier Enguehard – Profedim

Florent Fodella - Piste d'Azur

René Fontanarava - CFDT

Gilles Labourey - IMFP

Catherine Lecoq - SFA CGT

Agnès Loudes - SNSP

Dalia Messara – DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur

Thomas Pierre – Conseil Départemental 13

Thierry Stiegler - IESM

Monika Susini - AFDAS

Anne Watremez – IMCA Provence

### SYNTHESE

#### Constats

Bien que la région soit un gros bassin de recrutement, l'insertion pour ceux qui sortent de l'université n'est pas aisée. Il faut au moins 4 ou 5 ans pour acquérir le statut d'intermittent au

théâtre, et 10 ans pour qu'une compagnie trouve sa vitesse de croisière. Au début, les jeunes professionnels doivent absolument avoir un autre métier à côté.

Les taux d'insertion à 5 ans après la sortie de l'école sont très bons – 80/85 %.

Notons que parmi les 20 métiers où il y a le plus de difficultés de recrutement, les métiers artistes-danseurs-musiciens en font partie.

La difficulté, c'est de se faire connaître. Ceux qui s'insèrent rapidement sont ceux qui ont déjà le réseau.

En arts dramatiques, il y a très peu d'apprentissage, surtout des contrats de professionnalisation.

Dans les techniques du son, il est beaucoup plus facile de faire des conventions de stage car il y a plus de structures accueillantes ; c'est en revanche beaucoup plus compliqué pour les musiciens et leur intégration dans des groupes.

Le ministère de la Culture a créé un fonds de soutien pour les élèves qui sortent de formation supérieure en art du cirque.

Les jeunes sont étonnés d'apprendre qu'on peut être salarié en tant qu'artiste.

### **Recommandations / suggestions**

Il serait intéressant d'inviter le CFA de la danse ainsi que le projet de CFA Arts Lyriques par le Centre d'Arts Lyriques de Cannes.

Il ne faut pas multiplier les écoles : si on commence à en mettre partout, l'impact sur la professionnalisation ne sera plus le même.

Conserver de petits effectifs dans les écoles : environ 14 élèves par an pour l'ERACM ; 5 et 7 artistes tous les deux ans pour Piste d'Azur.

Il est nécessaire de permettre aux jeunes de pratiquer avant les études, et pas après.

### **Bonnes pratiques / outils**

Dans le cadre des sorties d'école, il existe un fonds d'insertion pour jeunes artistes dramatiques, qui prend en charge le salaire brut des élèves embauchés, tout en favorisant le soutien de la création des compagnies concernées.

Quand le spectacle est repéré par des professionnels, mise en place d'une structure d'émergence qui forme les élèves à la gestion de compagnie, à la professionnalisation d'un projet artistique. Ensuite, l'élève a le choix de créer sa compagnie ou pas. Cet accompagnement est cependant un peu compliqué à gérer.

Au sein des écoles, encourager à intégrer des projets déjà existants plutôt que créer une compagnie.

Les dispositifs de type Fonjep ne concernent que les sorties d'écoles supérieures, et les interprètes. Des aides à l'embauche d'assistants à la mise en scène seraient aussi une piste.

Les autres "jeunes" doivent attendre le RSA (25 ans) et une hypothétique embauche (techniciens, interprètes...) ou aide au démarrage de projet (metteur en scène).

Organiser une journée d'accompagnement à l'insertion d'activité (pour expliquer ce qu'est l'intermittence, la micro-entreprise, qu'est-ce que ça impacte en matière de protection sociale etc.)

Grâce à la salle de concerts de l'école, les musiciens en formation voient les musiciens professionnels, ce qui crée évidemment du réseau !

Le Dispositif Jazz émergence a très bien fonctionné, il a dû cependant être arrêté à cause d'un problème de financement.

L'insertion professionnelle au cœur du débat dans le montage d'un DSPM de musiques actuelles.

Mille Visages, à Martigues, s'adresse aux jeunes issus des quartiers qui vont être plongés dans un bassin professionnel.

La production déléguée ou des premières aides à la résidence liée à du compagnonnage sont aussi des pistes.

Inviter des professionnels aguerris (compagnies, responsables de lieux) aux sorties d'ERAC et de l'Université sont aussi à développer.

### **Freins à lever / besoins**

Ce qui manque le plus, c'est de trouver un lieu pour faire des auditions.

Il est nécessaire d'organiser des rencontres régulières entre professionnels et élèves, aider les jeunes à se créer un réseau.

Avoir une cartographie régionale des formations « qualiopisées »

Il est important de définir les critères de l'insertion professionnelle.

Il existe une nécessité de lister tous les dispositifs nécessaires à l'insertion professionnelle, et d'informer correctement les jeunes sur leurs droits.

Il faut faire en sorte que les jeunes artistes soient payés.

Créer un festival de l'émergence.

Est-il envisageable de développer la production déléguée, de portage par des compagnies ou lieux "matures" pour les sortants ?

### **Ressources**

Formations certifiées Qualiopi > [Liste Publique des Organismes de Formation \(L.6351-7-1 du Code du Travail\) - data.gouv.fr](https://data.gouv.fr/liste-publique-des-organismes-de-formation-l6351-7-1-du-code-du-travail)

Dispositif de soutien > [FULL SUPPORT – DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX EVENEMENTS ELECTRO ET AUX FESTIVALS ORGANISÉS PAR LES JEUNES. \(buldr.fr\)](https://buldr.fr/full-support-dispositif-de-soutien-aux-evenements-electro-et-aux-festivals-organises-par-les-jeunes)

Présentation du Fonjep Jeunes > [ami\\_fonjep\\_postes\\_jeunes\\_paca.pdf \(drdjscs.gouv.fr\)](https://drdjscs.gouv.fr/ami_fonjep_postes_jeunes_paca.pdf)